

DOSSIER SUJET

EP1 – Phase 1

Pratique de la conduite en sécurité de chariots automoteurs de
manutention à conducteur porté

Groupe ment inter académique II	Session 2002	Facultatif : code 02CS237		
Examen et spécialité CAP Agent d'entrepasage et de Messagerie				
Intitulé de l'épreuve EP1 - Phase I				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 1H10	Coefficient 1,5	N° de page / total 1/2

N° Candidat : Nom : Prénom :	EP1 Phase 1 Pratique de la conduite en sécurité de chariots automoteurs à conducteur porté	Durée 1h10 min maximum
---	--	-------------------------------

TRAVAIL A EFFECTUER		
On donne	On demande	On exige
<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un questionnaire théorique à compléter ▪ trois parcours à réaliser <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une aire d'évolution banalisée plane, un plan incliné avec un quai et/ou un véhicule réel ou simulé • un entrepôt avec un palettier d'une ou plusieurs travées, garni de palettes sur 4 niveaux y compris le sol • soixante cônes de signalisation ou plots • cinq caisses palettes ou containers chargés à 200 kg minimum • dix charges palettisées • au moins trois chariots différents parmi : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un chariot transpalette à conducteur porté ou préparateur de commandes au sol de levée inférieure ou égale à 1 mètre (catégorie 1) <input type="checkbox"/> un chariot élévateur thermique en porte-à-faux d'une capacité inférieure ou égale à 6000 kg (catégorie 3) <input type="checkbox"/> un chariot élévateur électrique en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000kg (catégorie 3) <input type="checkbox"/> un chariot élévateur à mât rétractable avec levée minimum à 6 m (catégorie 5) 	<p>vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ en salle banalisée, compléter le questionnaire de type « QCM » en 10 minutes maximum ⇒ en salle banalisée, prendre connaissance des trois parcours à réaliser et, pour chacun d'eux, choisir le matériel de manutention adapté ⇒ sur l'aire d'évolution, et pour chacun des trois parcours, en 20 minutes maximum : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> prendre en charge un chariot automoteur de manutention <input type="checkbox"/> piloter en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté <input type="checkbox"/> prendre et lever une charge en sécurité avec un chariot automoteur de manutention à conducteur porté <input type="checkbox"/> immobiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté 	<ul style="list-style-type: none"> • les procédures et règles de sécurité sont respectées • l'engin est pris en charge sans oubli • les chariots de manutention sont conduits et pilotés : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la conduite et la circulation en marche avant et arrière, en virage, à vide et en charge sont exécutées avec assurance, sans heurts, chocs ou brutalités dans un temps raisonnable en tenant compte des distances d'arrêt. <input type="checkbox"/> les opérations de chargement et déchargement, de transfert, de gerbage et dégerbage en pile et en palettier, avec conteneurs empilables sont effectués sans erreurs liées à la sécurité et conformément aux consignes et procédures réglementaires sans heurt, choc ou brutalité. <input type="checkbox"/> la mise en stationnement de l'engin est réalisée en toute sécurité sans erreur ou oubli. <input type="checkbox"/> les situations potentiellement à risques sont appréciées, corrigées ou signalées. <input type="checkbox"/> les anomalies et les difficultés rencontrées sont signalées.

COMPETENCES EVALUEES
C.0. Conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	Rappel codage
EP1 - Phase 1 - Sujet	2/2